

N° 47 - Janvier 2024

Belle et heureuse année 2024



Les vœux de M. le Maire



Le CME



L'agenda culture et loisirs
hiver-printemps 2024




SOMMAIRE

- Édito p 3
- Scolaire et périscolaire p 17
- Compte-Rendu du Conseil Municipal p 4
- Associations sportives p 18
- Environnement, qualité de vie et sécurité p 5
- Associations p 22
- Vie de la commune en images p 6
- Tout s'explique p 28
- Vie de la commune p 8
- État-civil p 29
- CCAS et Résidence Autonomie du Parc p 12
- Tribunes p 29
- Agenda des activités de la RPA p 15
- Numéros utiles p 30
- Médiathèque p 16



La minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat d'Arras, le 16 octobre 2023.

MAIRIE | 1 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix | Tél. : 01 69 14 14 40 | Fax : 01 69 14 14 59 | Mail : mairie@marolles-en-hurepoix.fr | Site : <https://Marolles-en-hurepoix.fr> | Responsable de la publication : Mairie de Marolles-en-Hurepoix | Directeur de la publication : Georges JOUBERT | Maire-adjoint en charge de la communication : Francis PREUD'HOMME | Chargée de communication : Fantine COLLAS | Réalisation : Sandra CAUDRON | Imprimeur : IMPRIMERIE ROCHELAISE, certifiée Imprim'vert | Ce document est certifié PEFC 10-31-1240. 
Photo 1^{ère} de cov. : la mairie sous la neige, ©photo : Fantine Collas. Photo 2^e de couverture : la minute de silence en hommage aux victimes d'Arras | ©Photos : images libres de droits Adobe stock. | Les textes doivent être fournis par mail à communication@marolles-en-hurepoix.fr ou sur clé USB et les photos numériques en format jpg, haute résolution. Les photos en épreuve imprimante ne seront pas acceptées. **Date limite de remise des articles pour le prochain bulletin : lundi 20 mai 2024.**

Pour en savoir plus, consultez le site de la mairie : <https://marolles-en-hurepoix.fr>





Marollaises, Marollais,

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, du Conseil Municipal des Enfants et du personnel communal, nos vœux les plus sincères pour 2024.

Tous les ans, à Marolles, et plus particulièrement cette année, nous effectuons un exercice complexe visant un triple objectif : **préserver la qualité du service public, programmer des investissements réfléchis et mesurés pour les Marollais, maintenir des taux de fiscalité raisonnables, sans augmentation depuis 2016.**

Il est aussi important de souligner que nous n'avons pas eu recours à l'emprunt en 2023, compte tenu des taux élevés pratiqués.

Le contexte budgétaire est de plus en plus compliqué pour les collectivités locales. Afin de suivre au plus près les finances de la commune, le Plan Pluriannuel d'Investissement, établi avec prudence jusqu'en 2025, est ajusté chaque année en tenant compte des évolutions réglementaires, des crises et événements successifs.

Pour vous confirmer ces choix, je voudrais d'abord vous citer les principales réalisations de l'année 2023 :

- la création d'un îlot de fraîcheur subventionné, mutualisé entre les deux écoles Roger Vivier ; une réflexion est prévue pour développer ce type d'îlot pour 2024 afin de s'inscrire dans une véritable politique de développement durable,
- le renouvellement des équipements informatiques de la salle située à l'école élémentaire, en attendant l'arrivée de la fibre qui ne saurait tarder,
- le remplacement des thermostats par des robinets thermostatiques pilotés dans toutes les écoles de la ville pour accentuer les économies déjà réalisées,
- la mise en place d'un nouveau système de chauffage pour l'église,
- le remplacement des luminaires et des spots par des LED dans la majorité des bâtiments communaux,
- les travaux de réfection de la toiture de la grange de la Ferme et son isolation afin de permettre d'accueillir des manifestations de moins de 100 spectateurs,
- la livraison définitive, en juin, des travaux de réhabilitation de la rue de l'Alun, portés financièrement par Cœur d'Essonne Agglomération que je remercie, seuls les travaux d'enfouissement restent à la charge de la commune,
- également en juin, la livraison de l'itinéraire vélo entre la gare et le collège dans le cadre du plan Vélo porté par Cœur d'Essonne Agglomération, que je remercie à nouveau.

Il est à noter la reprise des études par le Conseil Départemental du futur tracé de circulation douce entre la gare de Marolles et Brétigny, on se met à rêver...

Concernant les grands projets livrés en 2024, je vous en citerai deux, programmés depuis longtemps :

- Les travaux d'extension du Centre de Loisirs, tant attendus, devraient être livrés dans les prochains jours. Cet agrandissement, pour le bien-être de nos enfants, a bénéficié d'aides financières pour un montant de 510.000 € (dont 425.000 € versés par la CAF et la CNAF).

- Le lotissement du Parc de Montmidi, derrière la Ferme, comprenant 40 logements, sous forme de pavillons et de petits collectifs, a fait l'objet d'une concertation avec les riverains. Il sera accompagné d'une voirie d'accès, de cinquante places de stationnement public et d'une circulation douce menant, en toute sécurité, les enfants du centre de loisirs, de la ferme aux équipements publics tels le stade, les écoles Roger Vivier, le restaurant scolaire ; ces équipements sont entièrement financés par l'aménageur.

Enfin, je voudrais vous parler des projets à venir :

- des études sont en cours pour réaliser la phase 2 de réhabilitation (thermique et acoustique) de la salle des fêtes ; elles seront suivies par les demandes de subventions indispensables pour le financement de ces travaux,
- d'autres études importantes vont être lancées pour la réhabilitation complète de l'avenue Charles de Gaulle en 2025. Nous serons accompagnés dans cette opération par tous les partenaires incontournables que sont le Conseil Départemental, Cœur d'Essonne Agglomération, les syndicats d'eau potable et d'assainissement, les concessionnaires... Et bien entendu, une part belle sera faite aux circulations douces pour la plus grande sécurité des piétons et des cyclistes.

D'autres projets devraient voir le jour en 2024, comme le projet d'urbanisation Cœur de Ville-Phase 2 qui a fait l'objet d'une réunion publique organisée le 09 novembre et je tiens à remercier et à féliciter les quelques 80 Marollais qui y ont participé de manière constructive. Comme pour toutes les autres réalisations, nous suivrons attentivement la composition des familles qui viendront s'implanter sur la commune, afin d'en anticiper l'impact sur les effectifs scolaires.

Autre sujet qui me tient à cœur en cette période trouble, le devoir de mémoire. Je remercie le Conseil Municipal qui a voté à l'unanimité l'implantation d'une stèle près du Monument aux Morts, en hommage à toutes les victimes des attentats terroristes dont la liste ne cesse malheureusement de s'allonger.

Enfin, je terminerai cette énumération en évoquant la concertation en cours avec les associations, les écoles, les parents d'élèves sur une réflexion d'une nouvelle politique de la jeunesse pour créer une nouvelle dynamique au sein de la maison « Atlan 13 », grâce à une synergie entre secteur associatif et secteur Jeunesse de la commune.

Mes vœux s'adressent à chacun d'entre vous, à vos familles, aux associations, aux entreprises et aux commerçants avec une pensée particulière pour les plus démunis, qui souffrent de maladie, de solitude.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2024.

Votre Maire,
Georges JOUBERT



CONSEIL MUNICIPAL

Du 21 septembre 2023

Membres du Conseil Municipal présents : 21
Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 7
Membre du Conseil Municipal absent excusé : 1
Membre du Conseil Municipal absent : 0
Votants : 28

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

1. Budget Principal : Décision Modificative N°2
2. Subvention dans le cadre du soutien en faveur du peuple marocain
3. Subvention au profit de l'AVVEJ La Passerelle dans le cadre du projet « *La Passerelle fait son cinéma* »
4. Cœur d'Essonne Agglomération - Accord relatif à un fonds de concours versé par la commune de Marolles-en-Hurepoix pour le financement des diagnostics, des études et des travaux de voirie dans le cadre de l'aménagement de l'avenue Charles de Gaulle
5. Approbation de la participation de la commune de Marolles-en-Hurepoix au groupement d'autorités concédantes pour la passation et le contrôle d'exécution d'un contrat de concession de redynamisation commerciale (article L 300-9 du code de l'Urbanisme) et autorisation de signature de la convention constitutive
6. Autorisation pour le déploiement de la vidéoprotection sur le centre de secours de la commune de Marolles-en-Hurepoix
7. Convention relative à la création d'une prestation de service de conseil en économie de flux entre le SMOYS et la commune de Marolles-en-Hurepoix dans le cadre d'une étude pour la pose de panneaux photovoltaïques
8. Révision du plan de protection de l'atmosphère 2022-2030 – Avis du Conseil Municipal
9. Personnel communal : liste des emplois et conditions d'occupation des logements de fonction
10. Compte-rendu d'activité de l'année 2022 établi au titre de la convention d'Intervention Foncière conclue entre CDEA, la commune et l'EPFIF (le Conseil a donné acte de la présentation de ce document)

Du 7 décembre 2023

Membres du Conseil Municipal présents : 23
Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 4
Membre du Conseil Municipal absent excusé : 1
Membre du Conseil Municipal absent : 1
Votants : 27 (M. Ollivier est absent au 1^{er} point)

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

1. Budget Principal : Anticipation de crédits
2. Désignation d'un référent déontologue
3. Nouvelle convention financière entre les communes du secteur d'activité du RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) – Approbation et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention
4. Délibération de principe relative à l'adoption des futures conventions en flux des logements sociaux sur le patrimoine des bailleurs dont la commune de Marolles-en-Hurepoix est réservataire
5. Adhésion à la centrale d'achat régionale proposée par la région d'Ile de France
6. Avis du Conseil Municipal relatif à une demande de cession d'espaces publics rue du Clos Neuf
7. Lancement de l'élaboration des zones d'accélération d'énergies renouvelables

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité le point suivant : (Vote : 26 voix « Pour », 1 abstention : Mme Goldspiegel) :

8. Règlement intérieur du Service Enfance – Rectification d'une erreur matérielle

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

9. Devoir de mémoire envers les victimes d'attentats
10. Dérogation au repos dominical dans les commerces de détail en 2024
11. Motion du conseil municipal relative à un appel pour une refonte des mécanismes de financement des départements et une préservation indispensable des finances des communes

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le compte-rendu détaillé de cette séance est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune
<https://Marolles-en-hurepoix.fr/vie-municipale/seance-du-conseil-municipal/>
suite à son approbation lors de la séance du conseil municipal suivante.

Après le verre, le carton et le plastique, gérons nos biodéchets

Ils représentent en moyenne **83 kg** par an et par français. À partir du 1^{er} janvier 2024, les collectivités doivent s'organiser pour la collecte des biodéchets.

Le SIREDOM, syndicat des ordures ménagères intervenant sur la commune de Marolles-en-Hurepoix, va proposer une solution simple, efficace et écologique pour le tri à la source des biodéchets, notamment dans l'habitat vertical et les centres villes. À cet effet, une unité de tri et de traitement des déchets va être construite à Vert-le-Grand **avec une mise en exploitation en juillet 2025**.

De leurs côtés, les propriétaires de pavillons ou de copropriétés disposant d'espaces verts sont invités à transformer directement leur biodéchets dans des composteurs individuels.

Dominique COUTON



Essonne verte Essonne propre



Depuis plusieurs années notre commune s'est engagée avec le Conseil départemental de l'Essonne dans la démarche Essonne Verte Essonne Propre.

De très nombreuses communes s'investissent dans cette journée et la commune de Marolles-en-Hurepoix en fait partie.

Dans le souci d'éducation et de sensibilisation à la protection de l'environnement et au cadre de vie, cette démarche s'effectuait jusqu'en 2022 de mi-mai jusqu'à fin juin.

Depuis 2023 la période de nettoyage s'effectue désormais de la mi-septembre jusqu'à la fin octobre.

La période automnale a été préférée à la période printanière. Le printemps étant une période cruciale pour la faune et la flore, le décalage à l'automne permet d'avoir un impact limité à la nature.

À Marolles-en-Hurepoix, cette matinée de nettoyage s'est réalisée le samedi 23 septembre. Nous avons constaté que le nombre de participants était moins important que les autres années. Est-ce dû au changement de la date ou bien à un manque de motivation ?

Nous souhaitons pour l'édition 2024 une mobilisation plus importante pour maintenir la qualité de notre cadre de vie (nettoyage de la forêt, des bords de route, parkings etc...)

Les personnes indisciplinées jettent n'importe quoi, n'importe où. À croire qu'elles considèrent notre environnement comme une poubelle ! C'est consternant mais on se sent utile quand on voit la benne se remplir.

Des gants, des sacs, une benne de 10m³ sont mis à notre disposition. Des diplômes pour les jeunes éco-citoyens sont remis aux jeunes participants accompagnés de leur parent, et ils sont très fiers de repartir avec un beau diplôme dans leurs mains ! La valorisation des déchets ramassés est assurée par le Département.

Un grand merci aux agents des services techniques qui viennent récupérer les sacs de collecte pour ensuite les déposer dans la benne.

Un grand merci aux participants de l'édition 2023, nous vous attendons nombreux en 2024 car, malheureusement nous trouverons encore de quoi collecter.

Josiane BOULENGER

Culture, loisirs et vie communale en images...



24 septembre : Concert de rentrée
Concert du duo insolite « **En Cordée cordes** »,
composé du guitariste Francis THÉVENIN
et de la harpiste Priscille DEBUCHY.



14 octobre : Troc'Plantes
Les jardiniers marollais sont venu troquer
des plantes, des graines et des astuces de jardiniers !



14 au 22 octobre : 14^e édition du Salon d'Art
Pour cette 14^e édition du Salon d'art, une vingtaine d'artistes sont venus exposer leurs œuvres d'art.
Nous avons eu l'honneur d'accueillir les œuvres de **Michel LEVY**, grand prix européen d'art contemporain et notre **Invité d'honneur**.
En partenariat avec le Centre d'Art Contemporain Brétigny.



10 novembre : Médailles du travail
16 médailles d'honneur du travail ont été remises, une distinction
honorifique pour ces Marollais.



Cérémonie du 11 novembre
Nous avons célébré le 105^e anniversaire de l'armistice signé
en 1918, qui a mis fin aux combats de la Première Guerre mondiale.
Journée Nationale du Souvenir et des Anciens Combattants.

Culture, loisirs et vie communale en images...



17 novembre : accueil des nouveaux Marollais
 Bienvenue aux nouveaux Marollais ! M. le Maire et les membres du Conseil Municipal ont accueilli les nouveaux Marollais à la salle des fêtes pour leur présenter les projets et les manifestations de la commune. Pour participer à l'accueil 2024, **il vous suffit de le faire savoir en Mairie.**



24, 25 et 26 novembre : « Pochettes surprises »

Une comédie de Jacky Goupil présentée par La COMPAGNIE des HERMINES.



9 et 10 décembre : Salon de Noël

De nombreuses animations ont eu lieu : **Manège, forain, chorales, salon « Talents Cachés » MJC, vente de créations artisanales, tombola, pause gourmande & visite du Père Noël.**



10 décembre : Concert de Noël à l'église

Concert de chants ukrainiens. Un échange culturel et musical avec la culture ukrainienne. Concert composé du chœur Achoriny et de son chef de chœur, Vasylyl BORYS, venus d'Ukraine.



5 décembre : Hommage

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



16 décembre : Noël des enfants Marollais

Spectacle du Noël des enfants Marollais « Panique à Noël » joué par la « Compagnie chaque instant ».

Les vœux du Maire à la population



Entouré d'un Vice-président du conseil départemental, du Président de Cœur d'Essonne Agglomération, des Maires des communes voisines, des élus du Conseil Municipal, du CME et du personnel communal, **Monsieur le Maire a présenté ses vœux pour 2024** à la population, aux représentants économiques et associatifs.



Après avoir fait le bilan des réalisations faites en 2023, **il a tenu à remercier, féliciter et encourager tous les acteurs** qui contribuent au développement social, culturel et économique de la commune. Il a ensuite présenté les projets communaux pour 2024 et 2025, afin de maintenir dynamisme et bien-vivre à Marolles-en-Hurepoix.

Ont été mis à l'honneur par une remise de médaille de la ville : M. Frédéric PASZTOR (30 ans auprès des judokas et de l'USM), Mme Maryline DESSENOIX (Infirmière qui prend sa retraite après 30 ans d'activité à Marolles) et M. Rolland DUTOUR pour son engagement auprès des Marollais.

M. Poncet, Maire-adjoint a remis des diplômes pour de jeunes sportifs marollais.

Cette soirée s'est conclue autour du verre de l'amitié partagé dans la convivialité.

Tarification des prestations de restauration scolaire et du service périscolaire et Jeunesse

La commune de Marolles est consciente de l'importance de la **restauration scolaire en tant que service public essentiel** qui permet d'alléger les charges alimentaires de familles et favorise la réussite de tous les enfants.



Aussi, elle maintient une tarification au quotient familial (celui de la CAF) avec **une grille tarifaire maîtrisée** qui nécessite une forte prise en charge du coût des prestations par le budget communal. **La commune garde ainsi à sa charge de 42% à plus de 91% du coût de la pause méridienne**, suivant la tranche de quotient.

Le programme de lutte contre la pauvreté lancé par l'État en 2018 a pour objectif de renforcer les droits essentiels des enfants en accompagnant les collectivités dans la mise en place d'une tarification sociale pour les services de restauration scolaire avec le programme largement médiatisé, « Cantine à 1€ », pour les familles les plus modestes.

La commune ne s'est donc pas inscrite dans ce dispositif. En effet, à Marolles, le tarif appliqué à ces familles est de 0,74 € (le tarif le plus élevé pour les Marollais étant de 5,05 €).

Pour information, le quotient familial CAF fonctionne à partir des revenus, des allocations familiales et de la composition du ménage. Il demeure un pilier essentiel de notre système. À Marolles, il sert de base pour l'ensemble de la grille tarifaire des services Enfance-Jeunesse et restauration scolaire.

Marolles en ZIK juin 2024 – Appel aux candidats

APPEL AUX MUSICIENS ET GROUPES DU TERRITOIRE

(prestation non-rémunérée)

L'occasion pour tous les musiciens de tous styles, notamment amateurs, de se produire sur scène. Pour tous ceux qui voudraient jouer ce jour-là, un appel est lancé aux groupes et musiciens du territoire.

Du 1^{er} janvier au 31 mars 2024, ils pourront proposer leur candidature pour jouer sur la scène en envoyant un email incluant le formulaire complété

(téléchargeable sur le site web de la commune) à : mairie@marolles-en-hurepoix.fr

avec en titre :

« Fête de la musique 2024 : dossier d'inscription ».



La sélection des projets retenus se fera début avril 2024.

Le Conseil Municipal des Enfants

Le 8 novembre dernier, M Le Maire et Madame DESPAUX, Maire adjointe chargée de la Jeunesse et du CME, ont procédé à l'installation du Conseil Municipal des Enfants 2023.

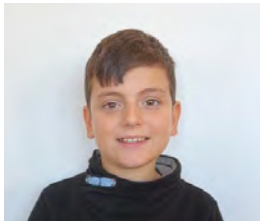
Cette année, pas moins de 22 candidats de CM1 ont pu développer leurs idées de campagne, souvent tournées vers les autres. Solidarité, Environnement, Sport, ce nouveau mandat promet d'être riche d'idées et de réalisations.

A peine installés, les enfants du CME ont répondu présents le 11 novembre pour participer à leur première cérémonie de commémoration officielle.

Un grand bravo aux nouveaux élus ; Louise, Thiago, Ismaël, Noémie et Gabin accueillis par Miguel, Gabriel, Naomie, Lucie et Léane qui entament leur seconde année de mandat.



Trombinoscope du nouveau CME et présentation personnelle des jeunes élus :



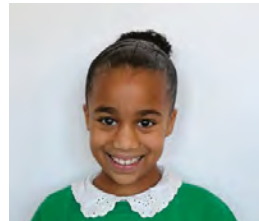
Miguel (1)



Noémie (2)



Léane (3)



Naomi (4)



Thiago (5)

(1) : « Je m'appelle Miguel, j'ai bientôt 10 ans et je représente les enfants de ma ville. »

(2) : « Je m'appelle Noémie Annery, j'ai 9 ans, je suis en CM1. Mes passions sont l'équitation, passer du temps avec mes amis et au CME. J'ai voulu me présenter au CME car je veux aider à améliorer ma commune. Ce que j'aimerais réaliser c'est organiser 5 fois par an une journée de ramassage de déchets, pas que pour ma ville mais surtout pour notre planète qui va très mal. »

(3) : « Je m'appelle Léane Blondet, j'ai 10 ans et je suis en CM2. Mes passions sont le foot et le judo, je suis ceinture jaune. J'aime la salade composée en été et la raclette en hiver. Je suis au CME pour améliorer ma ville, par exemple je voudrais mettre des bancs de couleur différentes. Merci de m'avoir élue ! »

(4) : « Je m'appelle Naomi Guezo, je suis en CM2. J'adore l'art, la natation et le tennis. J'aime beaucoup aussi la danse comédie musicale, ça me défoule, j'adore la musique ! Je me suis présentée au CME car ma grande sœur était élue et elle adorait ça, et j'adore partager mes idées et mes projets. »

(5) : « Je m'appelle Thiago, j'ai 9 ans, mes passions sont le foot et le basket. Je suis en CM1. Je suis élu pour donner mes idées pour s'occuper de notre ville, par exemple m'occuper des animaux abandonnés. »

(6) : « Je m'appelle Lucie, j'ai 10 ans, je suis en CM2. J'aime le foot, les chiens, les chevaux et les hamsters. J'ai voulu être élue au CME car j'aime bien prendre soin de ma ville. »

(7) : « Je m'appelle Ismaël Niokane, je suis en CM1 et j'ai 9 ans. Je fais du football et du Taekwondo. Je voulais être conseiller municipal pour donner des idées à la mairie ! »

(8) : « Je m'appelle Gabin, j'ai 9 ans, mes passions sont le Tennis et le Foot. Je suis en CM1. J'ai été élu pour m'investir dans le quotidien de notre ville, par exemple organiser le ramassage des déchets. »

(9) : « Je m'appelle Louise Pichot, j'ai 9 ans et je suis en CM1. Mes passions sont la danse, le basket, l'équitation, Harry Potter, être avec mes amis. Je me suis présentée car j'aime aider et améliorer ma ville. »

(10) : « Je m'appelle Gabriel Pouillet, je suis en cm2 et j'ai 10 ans. Mes passions sont variées, les principales sont : le foot, les jeux vidéo, voyager, faire des randonnées. Je fais partie du CME car je souhaite améliorer le quotidien des jeunes de Marolles et m'engager au sein de ma commune dans les domaines de l'écologie et du sport surtout. »



Lucie (6)



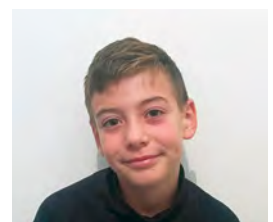
Ismaël (7)



Gabin (8)



Louise (9)



Gabriel (10)



La Ligue contre le Cancer et la mairie de Marolles-en-Hurepoix **REMERCIENT tous les donateurs, les enfants des 2 écoles maternelles** pour leurs décorations en mairie, les coureurs, les cyclistes, les résidents de la RPA, les bénévoles Marollais pour leurs réalisations, L'ACAM, Carrefour de Marolles-en-Hurepoix pour le lot du concours et tous ceux qui ont participé à partager cette cause qui nous tient à cœur.

Madame SIBON-BRÛLÉ, gagnante du concours.

Faites-vous dépanner pas arnaquer



Pour éviter de vous faire arnaquer, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) vous aide à déjouer les pièges et adopter les bons réflexes ; porte claquée, fuite d'eau, panne d'électricité, les situations sont nombreuses où l'on a besoin d'aide en urgence, et on risque de faire les frais des agissements de « professionnels » peu scrupuleux.

N'attendez pas que ce cas se présente, et consultez dès maintenant les conseils de la DGCCRF notamment sur leur chaîne Youtube, **voir par exemple « Faites-vous dépanner, pas arnaquer »** (<https://www.youtube.com/watch?v=XqHRyEGLbWo>) pour acquérir les 3 réflexes : Anticiper - Cibler - Vérifier

Navette gratuite marché Arpajon

La navette bimensuelle gratuite vers le marché d'Arpajon évolue : après le passage à 2 rotations en 2023, le véhicule **pourra accueillir 22 passagers** ; il y aura toujours de quoi ranger votre caddie en soute ou dans le coffre, mais pas dans les allées, pour des raisons de sécurité.

Les horaires de rotation sont inchangés :

1^{ère} rotation : Départ 8h45 de l'église puis quelques minutes après de la mairie ; retour 10h15 soit un retour à Marolles vers 10h30 (Mairie) puis église

2^e rotation : Départ 10h de l'église puis quelques minutes après de la mairie ; retour 11h30 soit un retour à Marolles vers 11h45 (Mairie) puis église.

Francis PREUD'HOMME

Tremplin citoyen



Ce dispositif encourage l'engagement des jeunes en gratifiant leurs heures de bénévolat.



Agés de 16 à 18 ans, ces jeunes Marollais se sont investis pour apporter leur soutien lors des temps d'étude surveillée proposée par le service enfance. Selon leur emploi du temps de lycée, ils sont venus chaque soir, depuis la rentrée, pour accompagner les enfants de l'école élémentaire dans leurs apprentissages. De véritables liens se sont créés avec les enfants de l'école et avec les résidents de la RPA déjà présents sur ces temps d'étude. Une émulation intergénérationnelle joyeuse et enrichissante !

Un grand merci à Léana, Marlon, Marie, Ashley et Justine pour leur sérieux et leur investissement.

Pour tout renseignement, contacter Charlotte au service Enfance Jeunesse : 06.52.34.96.10

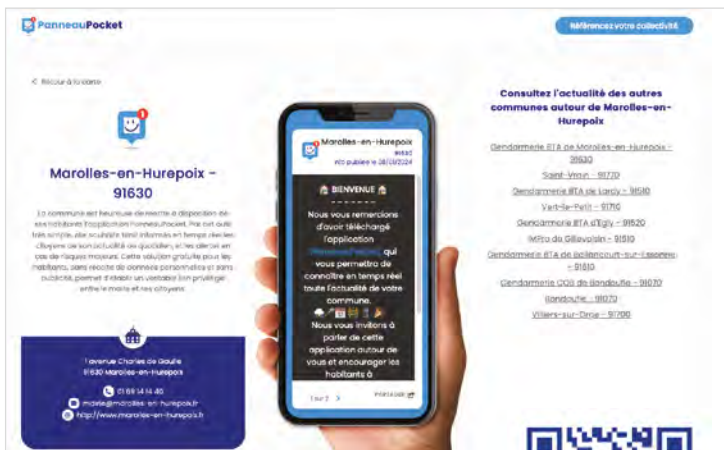
Charlotte MELCION

<https://www.essonne.fr/education-jeunesse-citoyennete/jeunesse-tremplin-citoyen/le-tremplin-citoyen/>

PanneauPocket

Ouverture de PanneauPocket le 31 janvier

Les annonces communales seront désormais diffusées sur PanneauPocket à la place de Facebook. Le démarrage de l'application est prévu pour le 31 janvier. Quant à notre page Facebook, elle sera conservée mais « mise en veille ».



En savoir + :

<https://app.panneaupocket.com/ville/1561046364-marolles-en-hurepoix-91630?panneau=957060465>



Téléthon

4 652 € collectés !



3 601,30 € de tickets + 255,70 € de dons = 3 857 € au total ont été collectés lors de la soirée du Téléthon, 145 € par l'USM Pétanque, 400 € par VESTI'AID et 250 € de dons en ligne.

Un immense MERCI pour la générosité de tous !



Don du sang



En 2023, 379 Marollais ont fait un acte de solidarité en donnant leur sang à l'Établissement Français du Sang. Un grand merci à tous les donneurs.

1h de votre temps suffit à sauver 3 vies !

Dates des prochaines collectes 2024 :

Mardi 23 Janvier

Mardi 26 mars

Jeudi 20 juin

Mercredi 4 septembre

Mardi 19 novembre

Je donne mon sang : <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/95593/sang>

Patrick KSIAZKIEWICZ

L'aide alimentaire REVIVRE



Comme chaque année, l'aide alimentaire se poursuit avec l'Association Revivre.

Le dispositif reprendra vers le 15 avril 2024 et nous vous invitons à venir vous inscrire dès mars 2024 au CCAS de la commune. Vous devez vous munir de votre déclaration d'impôts, de factures électricité et/ou gaz, appel de fonds assurance locative.

Selon vos revenus, le panier est facturé de 1 à 5 € et gratuit pour les familles ou les personnes à très faible revenu.

Patrick LAFON



Le chèque Énergie : une aide au règlement des factures

En 2024, pour percevoir le chèque énergie, le revenu fiscal de référence (RFR) de votre ménage pour l'année précédente doit être inférieur à 10 800 € par unité de consommation (UC).

La composition du foyer se calcule en unités de consommation (UC), de la façon suivante :

1. La première personne du foyer compte pour **1 UC** ;
2. Ensuite, la deuxième personne du foyer compte pour **0,5 UC** ;
3. Toutes les autres personnes du foyer comptent pour **0,3 UC**.

Selon la règle précédente, une famille composée de 5 personnes par exemple, équivaut à **2,4 UC**. Les UC permettent de déterminer l'éligibilité au chèque énergie, selon la composition du foyer et les conditions de ressources de ce dernier.

En Essonne plus de 30% des familles n'utilisent pas le chèque énergie alors qu'elles l'ont reçu ! Le CCAS peut procéder à une aide à la saisie du chèque. Si vous rencontrez des difficultés pour le saisir, je vous invite à vous rendre au CCAS ou à l'Espace France Service à la Poste.

Paiement en ligne - Chèque énergie (chequeenergie.gouv.fr)

Patrick LAFON



Le FSL : une aide précieuse au paiement des factures du logement !

Le Fond de Solidarité pour le Logement (FSL) a pour mission l'aide aux ménages en difficulté pour régler une facture de logement... Il peut aider au paiement du loyer, de charges, de fourniture d'eau ou d'énergie, d'internet ou de services téléphoniques etc.

Pour les démarches à effectuer pour une demande d'aide financière :

Il est préférable que la demande soit établie auprès d'un travailleur social, via le CCAS de la commune.

Patrick LAFON



Attention aux coupures d'énergie de gaz ou d'électricité

Si vous ne pouvez pas régler votre facture d'énergie, n'attendez pas que le fournisseur procède à la diminution de la puissance ou à la coupure !

Pendant la trêve hivernale, les fournisseurs ne procèdent plus à la coupure mais peuvent diminuer la puissance à 1Kva, ce qui réduit l'utilisation de l'électricité et notamment celle du chauffage électrique.

Le CCAS et le Conseil Départemental de l'Essonne (FSL) sont en mesure d'apporter conseils et aides financières, notamment si vous êtes en situation de précarité.

Patrick LAFON

VESTI'AID



Nous vous rappelons que les ventes Vesti'Aid sont ouvertes à tous. L'équipe vous attend toujours plus nombreux.

C'est en réalisant de bonnes affaires que vous nous aiderez à subvenir aux besoins des plus défavorisés puisque l'intégralité du produit de nos ventes est redistribuée (CCAS, diverses associations humanitaires, Restos du cœur, Téléthon, recherche médicale...).

Soyez solidaire tout en faisant des affaires !

PROCHAINS RENDEZ -VOUS 2024
(Ouverture de 14h30 à 17h)

VENTE

27 Janvier - 10 Février - 9 Mars - 6 Avril - 4 Mai - 8 Juin

DÉPÔT / VENTE

24 Février - 23 Mars - 20 Avril - 25 Mai - 22 Juin

Christiane JOUBERT

Expulsion de son logement

Chaque année, la commune est avisée que des familles marollaises sont expulsées de leur logement par la force publique : une situation intolérable pour des familles et notamment pour les enfants. **L'expulsion d'une personne ou d'une famille, pour de multiples raisons (impayés, défaut d'entretien, troubles de voisinage...), est un facteur d'exclusion mais aussi de rupture sociale.**

Dans l'Essonne, durant une dizaine d'années, le nombre d'expulsions réalisées a été plutôt stable. Du fait de la crise sanitaire de la COVID 19, le nombre d'expulsions a chuté en 2020 (peu d'accès aux procédures judiciaires, allongement de la trêve hivernale...). Cette situation va se régulariser et on peut s'attendre à une augmentation des expulsions locatives dans les logements sociaux mais aussi dans le locatif privé.

Afin d'éviter que cette situation s'aggrave, une Charte départementale de prévention des expulsions locatives en Essonne a été signée lundi 11 décembre par l'État, le Conseil départemental, la justice, les associations des locataires, les représentants des bailleurs sociaux et l'UDCCAS de l'Essonne. Le principe est que dans une situation régionale où l'offre en logement social est insuffisante et où l'offre de logements privés n'est pas forcément adaptée aux ménages à faibles ressources, certains ménages, les plus fragiles, peuvent rencontrer des difficultés à accéder au logement social et être contraints à se loger dans le parc privé, avec un loyer trop élevé par rapport à leurs ressources, ce qui peut générer l'impayé de loyer et conduire à une procédure d'expulsion.

Patrick LAFON

Les colis de Noël



Chaque année, le CCAS décide de mettre en œuvre une vaste opération de distribution de colis garnis à destination des habitants âgés de 70 ans et plus. Celle-ci nécessite une logistique importante, avec des élus et des bénévoles mobilisés dans la préparation et la distribution des colis. Le CCAS a commandé 150 colis d'une personne et 80 colis pour 2 personnes. **La distribution a eu lieu le samedi 16 décembre.**



Distribution des colis aux Restos du Cœur

Patrick LAFON

Semaine Bleue

la Semaine Bleue
SEMAINE
NATIONALE
DES RETRAITÉS
ET PERSONNES
ÂGÉES

La semaine Bleue s'est tenue du 4 au 6 octobre 2023.



Avec les enfants du centre de loisirs

De nombreuses animations se sont déroulées au sein de la résidence de personnes âgées avec les enfants du centre aéré afin de préserver le lien intergénérationnel !



Danse et danse sur chaise

Le loto du jeudi a rassemblé près de 120 personnes sous une ambiance sympathique. Le gagnant s'est vu offrir une machine à café.



Un Cocktail a clos cette semaine de manifestations bien sympathique !

Patrick LAFON

Carte d'Identité et passeports, France Services vous accompagne

Depuis cet été, il est possible d'obtenir une **Carte d'Identité (CNI) ou un passeport sur rendez-vous à la Mairie** (le rendez-vous peut se prendre directement sur le site internet de la commune ou au guichet de la mairie).

Afin de gagner du temps, nous vous recommandons vivement d'effectuer une pré-demande en ligne auprès de l'Agence Nationale des titres sécurisés (ANTS).

Si vous rencontrez des difficultés pour remplir cette pré-demande, vous pouvez vous rendre dans **l'Espace France Services situé à la Poste de Marolles-en-Hurepoix**. Les agents vous aideront dans votre démarche et pour fixer un rendez-vous pour déposer votre demande en Mairie.

Lors de votre venue en mairie, il vous est demandé impérativement de vous munir de toutes les pièces du dossier en version papier (y compris la pré-demande ANTS).

Informations sur le site France services :

Kit France Services | Agence nationale de la cohésion des territoires (agence-cohesion-territoires.gouv.fr)

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/kit-france-services-329>

Informations CNI et passeports :

<https://passeport.ants.gouv.fr/>

LA RÉSIDENCE DU PARC



RPA

OCTOBRE

Durant la semaine bleue de nombreuses activités ont été proposées.

2 octobre : la danse sur chaise : danser sans bouger de sa chaise c'est magique. Fermer les yeux et se rappeler les pas que l'on faisait à ce moment là du morceau. C'est magique.

4 octobre : la RPA a accueilli un groupe d'enfants du centre de loisirs. Il y a eu un repas partagé le midi puis la confection du goûter. Les séniors et les enfants ont adoré ces moments de partage. Il était émouvant de voir que les enfants réclamaient des calins aux séniors. Ils n'arrivaient plus à se quitter.

5 octobre : le loto est un moment incontournable pour les séniors de Marolles. Tous n'ont pas gagné mais cela a été un moment très convivial qui s'est soldé par un cocktail.

6 octobre : la semaine s'est terminée par un spectacle cabaret haut en couleur.

Visite des petits diables à la RPA. Les enfants sont repartis avec 2 sacs entiers de bonbons. Les séniors n'avaient pas le choix : « un bonbon ou un sort »

NOVEMBRE

15 novembre : les Marollais ont pu assister à un spectacle de claquettes avec des anciennes danseuses du Moulin rouge et Le Lido.

24 novembre : les Marollais ont voyagé sur leur chaise en visitant le château d'If au large du port de Marseille. Il ne manquait plus que la brise marine et l'odeur iodée.

Les ateliers arts plastiques permettent de préparer la décoration des tables de fêtes ou la vente d'objet pour octobre rose et le téléthon.

DÉCEMBRE

13 décembre : c'était la fête à la RPA avec repas et spectacle chantant. Les participants ont adoré voyager dans le monde au travers des chansons. Le repas était parfait.

20 décembre : les plus gourmands ont pu participer à un atelier pour confectionner des mendiants en chocolat. C'était un avant goût des fêtes de fin d'année.



Patricia HURTREL

Planning des activités à venir

En complément des activités annuelles habituelles, nous vous proposons :

SPECTACLE DE MAGIE

Vendredi 9 février, 14h30.

ATELIER BIEN ÊTRE

Jeudi 15 février, 14h30.

VISITE VIRTUELLE

Vendredi 1^{er} mars, 14h30.

ATELIER CONTE

avec la grande section de la maternelle Gaillon,
Mardi 12 mars, 15h.

ART FLORAL

Vendredi 15 mars, 14h30.

REPAS À THÈME « CRÉOLE »

avec animation,
Vendredi 22 mars, 12h.

ATELIER CUISINE

Mercredi 27 mars, 14h.

SPECTACLE « CARMEN »

avec la compagnie Théâtrale Bernard LIAUTEY,
Vendredi 5 avril, 15h30.

ATELIER MOSAÏQUE

Vendredi 19 avril, 14h30.

ATELIER DE NATUROPATHIE

Jeudi 11 avril, 14h.

Inscription auprès de la RPA : 06 23 82 55 07.
(Activités ouvertes à tous)

Vous pouvez également recevoir le planning par mail en envoyant votre demande à rpa@marolles-en-hurepoix.fr
Retrouvez également toutes les informations sur le site de la mairie.
Et bien d'autres surprises à guetter dans l'Écho Marollais !

Patricia HURTREL



LA MÉDIATHÈQUE



Médiathèque municipale Jean Farges
3, Grande Rue
91630 Marolles-en-Hurepoix
Tél. : 01 64 56 11 43

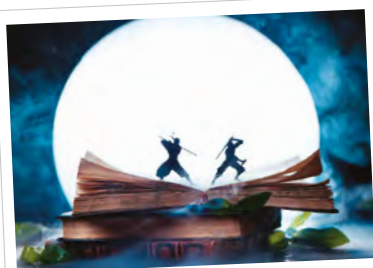
mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr
<http://mediatheques.coeuressonne.fr>
www.facebook.com/bibmarolles

L'inscription est gratuite pour tous les Marollais pour le prêt de documents. Un justificatif de domicile suffit pour s'inscrire. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.

Les horaires d'ouverture de la médiathèque

Mardi	16h - 18h30
Mercredi	10h - 12h30 & 14h30 - 18h30
Vendredi	14h30 - 18h30
Samedi	10h - 12h30 & 14h30 - 17h

> Rétrospective sur nos dernières animations



L'Escape-game « L'aventure des sept au soleil levant » a ravi un public familial avec toutes ses énigmes à résoudre le 17 novembre dernier.



Les tout-petits à la découverte des comptines, jeux de doigts et histoires avec le Relais Petite Enfance et la médiathèque en décembre dernier.



Fête de la Science en octobre dernier. En image, un atelier sur l'étrange monde des illusions avec les participants.



Le 18 novembre, J. FONTENOY-LEFÈVRE, autrice Marollaise, nous a présenté son livre « Ah ! le travail ! ou les mésaventures d'une assistante qui croyait au monde des Bisounours. » Un bel échange entre le public et une autrice enthousiaste.

Découvrez l'ensemble de notre programmation sur <http://mediatheques.coeuressonne.fr> ou avec l'écho marollais et notre page Facebook www.facebook.com/bibmarolles

> Le prêt inter-bibliothèques, mode d'emploi

Sur le réseau des médiathèques du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération, un service de prêt inter-bibliothèques vous permet de faire venir dans votre médiathèque de proximité des livres, CD ou DVD depuis les autres médiathèques du territoire.

Il suffit pour cela de réserver ces documents, qu'ils soient déjà empruntés ou même en rayon. Vous pouvez les réserver soit en ligne soit depuis une des médiathèques. Et vous pouvez également rendre vos documents dans n'importe quelle médiathèque de l'Agglomération.

Deux circuits de navette circulent 5 jours sur 7 afin de desservir les 22 médiathèques du réseau, réalisant ainsi 200 km par jour.

Dans leurs camionnettes, les appariteurs sillonnent en effet le territoire (ils auront parcouru l'équivalent d'un tour du monde en moins d'un an) pour acheminer les documents d'un équipement à l'autre, en fonction des réservations.

> Focus sur le 25^e salon du livre jeunesse de St Germain-lès-Arpajon

Du 26 février au 3 mars prochain, le salon du livre jeunesse ouvrira ses portes avec des rencontres d'auteurs, ateliers et diverses animations avec pour thème « Le livre à l'affiche ». Vous pouvez suivre toute son actualité sur www.sljeunesse.fr.

« Le livre a des pouvoirs magiques ! Vous ne le saviez pas ? Alors imaginez ce qui se passe dans la tête de votre enfant lorsque vous lui lisez une histoire, qu'il vous écoute et qu'il plonge dans l'univers que vous lui dévoilez. Soudain les personnages se mettent à bouger, le loup a un museau plus pointu et la princesse ne tombe pas forcément amoureuse de son prince ! Le livre et tout ce qu'il nourrit, titille, bouscule notre imagination pour transformer notre cerveau en une salle de projection personnelle. »

Emmanuelle BOUCARD LOIRAT, Présidente FLPEJR



La médiathèque de Marolles-en-Hurepoix accueillera à cette occasion

• « L'Heure du Conte »

avec les bibliothécaires, dédiée aux auteurs du Salon le mercredi 28 février matin.

• une rencontre d'auteure-illustratrice

avec Julie COLOMBET le mercredi 28 février à 16h.



• Le spectacle « Rosie », lecture dansée, pour les tout petits avec la Compagnie Miss O'Youk le samedi 4 mai.

Au centre de loisirs pendant les travaux

Comme chacun a pu s'en rendre compte en passant dans la Grande Rue, les travaux du centre de loisirs avancent à grands pas.



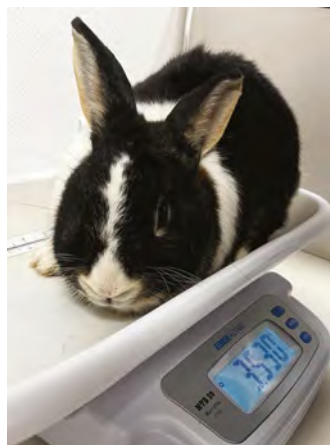
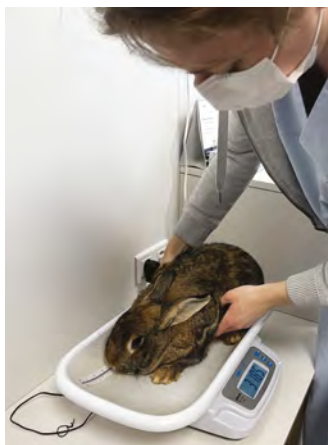
Laissé en jachère pendant toute la durée des travaux, le potager s'apprête à redémarrer dès la fin du chantier.

Travail de la terre, semis, plantations, les enfants retrouveront bientôt leurs bottes et leurs râteaux.



En attendant le retour des enfants, les animaux du centre se préparent également.

Chicken et Nuggets, les deux poules rouses, ont pu bénéficier de travaux d'amélioration de leur poulailler, elles ont désormais les pattes au sec et une porte solaire afin d'entrer et sortir à leur guise.



Quant à Bobi et Lorie, un petit tour chez la vétérinaire de Marolles pour un check-up santé et les rappels de vaccins. Pas fiers...mais courageux !

Un grand MERCI à notre vétérinaire qui, après avoir été partenaire des enfants du CME dans leur collecte de dons pour la SPA, assure le suivi et la vaccination gratuite pour les lapins du centre.

MERCI pour eux !!!

À noter dans vos agendas, FERMETURE EXCEPTIONNELLE en 2024 du centre de loisirs les



Charlotte MELCION

Séjours d'été 2024



Du lundi 8 au vendredi 12 juillet : séjour en Normandie à Torchamp

Les enfants et jeunes pourront découvrir et pratiquer des activités sportives de pleine nature (kayak, escalade, tir à l'arc, équitation et VTT). Des soirées « feu de camp et barbecue », des jeux et veillées proposées par l'équipe d'animation compléteront ce programme. Pension complète avec hébergement en gîtes pour 18 enfants et 8 jeunes.

Du lundi 15 au vendredi 19 juillet OU du lundi 26 août au vendredi 30 août : séjour multi-activités en Essonne

Les enfants installeront leur camp de base dans le jardin du centre de loisirs et partiront tous les jours pratiquer diverses activités : canoë-kayak, équitation, accrobranche, baignade en base de loisirs, footballe, randonnée VTT dans les bois, etc... Ainsi que nombreux grands jeux et veillées. Les repas seront préparés par les enfants et l'équipe d'animation – hébergement sous toiles de tente pour 24 enfants.

Du lundi 19 août au vendredi 23 août : séjour à Arville

Un saut dans le temps au cours d'un séjour à la découverte du Moyen-Âge ! Les enfants participeront à différentes activités : épreuve du chevalier, apprentis boulangers, arts du cirque, jeux d'adresse, atelier autour du cuir.

Une véritable immersion dans la culture médiévale !

Des jeux et veillées proposées par l'équipe d'animation compléteront ce programme. Pension complète avec hébergement à la Maison des chevaliers pour 24 enfants.



Jennifer GIUSTI

USM Vo Co Truyen



2024, une année d'anniversaire pour notre école
C'est une belle saison qui a commencé en septembre.

Le club est fier de donner des cours à 70 pratiquants sur ses trois niveaux.



Les Vo Sinh se sont bien entraînés ce qui leur a permis de faire de belles démonstrations lors de notre traditionnel arbre de Noël devant les familles et amis. Cette soirée s'est close par la remise de cadeaux et un buffet garni par tous. Merci encore pour votre présence et enthousiasme ! Le week-end des 16 et 17 mars 2024, le club co-organisera avec notre école la Coupe Nationale Minh Long France au gymnase Cornuel de Lardy. Nous espérons que celle-ci réunira de nouveaux et de nombreux pratiquants de tous les clubs français.

Comme indiqué dans le dernier article, cette année est spéciale puisqu'elle marque les **50 ans de notre école, l'école Minh Long**. Ainsi une délégation vietnamienne sera présente en France puis au Maroc pour trois semaines à partir de mi-avril.

À cette occasion, le week-end du 20-21 avril 2024 se déroulera une soirée de démonstrations de Vo Co Truyen au gymnase de Lardy.

Cette soirée devrait être un beau moment de partage et de convivialité comme notre école et notre club l'aime.

Pour finir, en cette nouvelle année, le bureau adresse ses meilleurs vœux à tous ses pratiquants et à leur famille.



USM Athlétisme



Noël s'est éloigné mais les bonnes résolutions 2024 arrivent et il n'est donc pas trop tard pour démontrer que vous êtes capables de vous dépasser sur n'importe quel terrain et dans l'une des disciplines que nous vous proposons : marcher ou courir !

Peu importe, on vous attend pour partager des fous rires, des challenges et des découvertes.

Allez, mettez le sport à l'honneur dès 2024 en attendant de vous surpasser pendant la **Marollaïse que nous organiserons le 25 mai 2024 !**

On vous souhaite à tous une très belle année 2024 pleine de performances, de santé, d'ambition et de joie.

www.usmathlétismemarolles.fr

Ladjal Boxing



Ladjal Boxing Club de Marolles des Champions et championnes d'île de France Kick Boxing FFKMDA (format Light contact) qui se sont déroulés à Corbeil Essonne le week-end du 21 et 22 octobre.

Bravo aux champions : Rayan MAZÉ, Leana PERTHUIS, Adélaïde KATTALEYA, Heley SEGLIER, Tatiana DULAP, Hulya DEMIR, Marie Rose NOAH, Manon ROY GALHAUT.

Bravo aux Vices Champions : Gabin DE HARO, Serena FERREIRA, Meryl CASTEX, Lina BOUZIANE, Jessy BARDEAU, Lucas BONY, Ilan DUBUC, Lucas TESTU.

Bravo aux 3^e places : Jenna PASTRE, Suna MORAIS, Don Jacques DOMINATI, Noah BATTU, Sayf IBNOU ENNADRE, Samuel GONCALVES, Louis FLOQUET.

Les champions et vice-champions sont qualifiés pour les Championnats de France.



USM cyclotourisme et la Cyclerie



Un grand succès dès l'ouverture de notre école de VTT (École Française de Vélo EFV) pour jeunes car le créneau du samedi de 14 à 16h est complet.

Aussi, malgré des conditions climatiques délicates, nos adhérents vététistes se retrouvent chaque dimanche matin pour une randonnée sportive en forêt et participent en moyenne à 6 événements de la fédération par an.

Mais de leur côté les pratiquants sur route se retrouvent tous les jeudis et les dimanches matin pour des sorties conviviales et adaptées.

Comme promis, afin d'encourager la pratique du vélo, nous vous proposerons **6 randonnées découvertes adaptées à tous, au départ de la mairie à 13h45 les samedis 6 et 20/4, 4 et 18/5, 8 et 22/6.** Venez avec votre vélo en bon état, le casque et de l'eau.

Côté jeunesse, et fort de notre expérience, nous intervenons dans les classes de CM2 pour dispenser le 'Savoir Rouler à Vélo' (SRAV). Ce dispositif leur permet d'acquérir une autonomie à vélo avant l'entrée au collège.



La Cyclerie (Ne jetez plus votre vélo, nous le recyclons !) est ouverte les mercredis de 14h à 16h et les samedis de 14h à 17h à la ferme, 3 grande rue. **Une adhésion annuelle de 20 € par famille** est demandée pour accéder aux outils et bénéficier des conseils de nos bénévoles.

Vous y trouverez aussi des vélos d'occasion en vente ou en location. En fonction de la demande, nous pouvons organiser des séances de remise en selle.

N'hésitez pas à nous contacter : usmvtt91630@gmail.com.

À bientôt.

Le bureau

USM Ju Jitso



Challenge de Noël réussi !

Pour finir cette année 2023 l'USM JU JITSO a reçu 540 enfants au challenge de Noël annuel organisé les 2 et 3 décembre 2023.

20 clubs de judo du département ont répondu présents.



Les enfants ont combattu du samedi après-midi au dimanche soir dans une ambiance conviviale et festive.

Nous tenons à remercier : M. le Maire pour sa présence le dimanche matin, la commune pour nous avoir prêté le gymnase, le comité des fêtes pour le prêt de matériel, les bénévoles qui ont répondu présents dès le samedi matin, les sponsors, les clubs invités pour l'aide apportée à l'arbitrage et commissaires sportifs, les parents accompagnateurs, et bien évidemment nos nombreux enfants !



Nous vous disons à l'année prochaine.

Sportivement

Le bureau



USM Taekwondo



Bonne et heureuse année 2024 (새해 행복 2024)

Tout d'abord, nous tenons à remercier vivement nos 65 licenciés - petits et grands - pour leur fidélité et leur confiance. Nous espérons que le Taekwondo vous apporte plaisir, maîtrise de vous-même, respect des autres et paix intérieure. Voici un bref résumé d'un début d'une saison 2023/2024 pleine de promesses.

- **Bravo à notre team combat** pour ses performances le 19/11 dernier lors du Championnat Essonne de combat à St-Michel-Sur-Orge. **Sincères félicitations à Lucrèce (médaillon d'or en cadet féminine) ; Eldwyn (médaillon d'argent en junior masculin) et Antoine (médaillon de bronze en sénior masculin).** Merci beaucoup à Cédric pour ses stages de préparation physique ainsi que son coaching tout au long de ce week-end de compétition départementale.
- **Le 26 novembre** quelques élèves ados et adultes ont participé à un grand stage de self-défense multi-disciplines organisé par nos confrères et amis de l'A.S.D.M.
- **Le 1^{er} décembre dernier, nous avons eu le plaisir de participer à la soirée Téléthon** lors de laquelle les Marollais et Marollaises ont pu découvrir le Taekwondo en s'amusant avec notre système d'E-training, nos mannequins de frappe et nos planches de casse.



Si tout se déroule normalement, voici les prochains temps forts de l'USM Taekwondo :

Dimanche 28 janvier : 1^{er} passage de grade de la saison (ouvert aux élèves des cours enfants et ados/adultes).

Ce même jour, 4 de nos élèves gradés se présenteront à l'examen fédéral du 1^{er} dan. Le club souhaite bonne chance et réussite à Antoine, Nathan, Sébastien et Yohann.

Dimanche 28 avril : un grand stage technique enfants/ados/adultes.

Dimanche 16 juin : 2nd passage de grade de la saison (ouvert aux élèves des cours enfants et ados/adultes).

Nous remercions chaleureusement notre professeur, Cédric, pour son implication et la qualité de ses cours.

Également un grand merci à la Mairie de Marolles et l'U.S.M. ainsi qu'à notre partenaire, Complice de Vie.

L'USM Taekwondo souhaite une belle et bonne année 2024 à toutes les Marollaises et tous les Marollais.

Retrouvez-nous sur les QR code ci-dessous



USM Tennis



Compétitions

Bravo à tous les compétiteurs qui étaient engagés dans le Challenge de l'Essonne de septembre à octobre.

Une des deux équipes hommes s'est inclinée en 1/4 de finale. FELICITATIONS à l'équipe dames qui est allée jusqu'en finale, malheureusement battue par le club de Mennecey sur les terrains du Comité à Ste Geneviève des Bois.

En coupe d'hiver, une équipe hommes et une équipe dames défendent également les couleurs du club.

On compte aussi sur les doubles dames engagés dans les ladies doubles de janvier à mars.



Vie du club

Après une journée des associations bien remplie, nous avons accueilli nos adhérents le samedi 23 septembre pour le traditionnel petit déjeuner de rentrée.

Guillaume, en service civique au club, a organisé 4 TMC en interne pour les catégories de 10 à 18 ans. Nos jeunes ont ainsi eu l'occasion de faire des matchs sur les courts extérieurs avant d'entamer la saison de compétitions.

Le samedi 9 décembre était placé sous les couleurs de Noël. Entre parcours sportifs, bricolages de Noël, création d'œuvre collective pour décorer le court couvert et bien sûr un bon goûter, les enfants ont passé un bon après-midi !



Communication

Vous pouvez retrouver toutes nos informations, photos, résultats des matchs en suivant nos réseaux !

Site web : <https://club.fft.fr/us.marolles>

Instagram : https://www.instagram.com/usm_tennis/

Facebook : USM tennis Marolles en hurepoix

N'hésitez pas à passer les samedis de 11h à 12h au club house lors des permanences !

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2024. Cette année, pas de rétrospective, mais une grande nouvelle en avant-première nous changeons de logo (merci Anthony) :



Notre motivation : que vous soyez nombreux à toutes nos prochaines manifestations. Elles sont placées sous le signe de la bonne humeur, tous les bénévoles mettent un point d'honneur à faire sourire les petits et les grands Marollais. **N'hésitez pas à nous rejoindre.**

Jean-Claude OLLIVIER,
président du Comité des Fêtes et tous les bénévoles.
Mail : comitedesfetesmarolles@orange.fr

FNACA, Vœux 2024



Au nom du Comité FNACA de Marolles-en-Hurepoix, je présente tous mes vœux de bonheur, réussite et santé pour l'année 2024, à tous les Marollais, anciens combattants ou simple citoyens.

Il est important de se souvenir de tous les jeunes qui ont combattu pour la Paix. Le 19 mars prochain, comme tous les ans, une cérémonie d'hommage aux Anciens Combattants d'Algérie sera organisée afin de commémorer la signature du Cessez-le-Feu de cette guerre qui a duré 10 ans.

L'heure de cette cérémonie au Monument aux Morts sera communiquée ultérieurement.

Nous attendons une grande participation de votre part. Aujourd'hui la guerre est aux portes de l'Europe, en Ukraine, Pays que nous soutenons. Souhaitons que cette année 2024 y ramène la Paix.

Meilleurs Vœux pour 2024.

Pour le Comité FNACA de Marolles-en-Hurepoix,
le Président, Paul FRADIN

Wild Crew



La Compagnie des Hermines



Des pochettes surprises pour nos 30 ans !

Comme chaque année vous étiez à notre rendez-vous de novembre et nous tenons à vous remercier pour ces trente années de fidélité qui ont forgé l'histoire de notre Compagnie.



Un grand merci à tous ceux qui nous accordent leur confiance et leur soutien et ont rendu possible cette belle aventure.

Nous rejouons Pochettes Surprises de Jacky GOUPIL :

- samedi 20 janvier 2024 à 15h30
à Villiers-sur-Orge Espace Colette - 10 rue des Rios
- samedi 27 janvier à 20h30
à Vert-le-Grand salle Henri Boissière
dans l'enceinte du stade
- samedi 23 mars à 20h30
à Cheptainville salle polyvalente derrière l'église et la mairie

Véronique & Hugues MOUTARDE

Les Amis du Jumelage

Le loto des Amis du Jumelage aura lieu le samedi 16 mars 2024 à la salle des fêtes.

Une nouveauté cette année, vous pourrez réserver vos places. Pour cela, vous aurez la possibilité de le faire les samedis 24 février, 2 mars et 9 mars 2024 de 9h30 à 12h à la salle des fêtes, salle Jean DURNEY, à l'étage. Vous pourrez également demander le Bulletin de réservation par mail : lotojumelagemarolles@gmail.com et le retourner en mairie avant le 15 mars accompagné d'un règlement de 5 € par place réservée dans une enveloppe adressée aux Amis du Jumelage. Ces 5 € par place vous seront déduits du montant de vos achats de cartons. La salle ouvrira ses portes dès 18h45 afin de fluidifier l'entrée. Les jeux débuteront à 20h30 et comporteront 26 parties plus le mini bingo. Les places étant limitées, si vous voulez être sûrs de pouvoir jouer, il est vivement conseillé de réserver vos places.



Les Restos du Cœur



Une 39^e campagne très difficile

Pour faire face à l'augmentation massive et rapide du nombre de personnes accueillies dans ses différents centres, du fait des effets désastreux de l'inflation et de la crise économique, les Restos du Cœur se sont vu contraints, pour cette nouvelle campagne qui a démarré le mardi 21 novembre 2023, de prendre des mesures d'urgence fortes pour protéger les ressources bénévoles en première ligne, garantir la solidité financière de l'association, et ainsi assurer la pérennité de ses missions auprès des plus précaires.

Il s'ensuit que les conditions d'éligibilité et le niveau des dotations ont été adaptés pour garantir, dans le temps, l'aide alimentaire au plus grand nombre possible.

Après un mois de fonctionnement, notre centre a inscrit 44 familles, soit 99 personnes dont 3 bébés, auxquelles ont été distribués 477 repas, ce qui représente, par rapport à l'année dernière, une baisse de 11% du nombre de personnes accueillies et de 36% de quantité de repas servis.

Espérons que ces mesures restrictives puissent n'être que transitoires grâce à l'action conjuguée des pouvoirs publics et de chacun d'entre nous.

Vous pourrez manifester votre soutien et votre solidarité en participant généreusement à la collecte nationale qui aura lieu les vendredi 1^{er} et samedi 2 mars 2024 et en venant, nombreux, assister à la deuxième édition du spectacle « Les Restos font leur show » qui sera donné le dimanche 4 février 2024 à la salle des fêtes.

Faisons nôtre le message du Président des Restos :

« Nous y arriverons ...
Parce que nous le ferons ensemble »...

Et que l'année 2024 soit la plus belle possible pour vous et tous les vôtres.

SNL Marolles

(Groupe de Solidarité de Marolles-en-Hurepoix)



SNL Marolles recherche un local de rangement.

Comme vous le savez, Solidarités Nouvelles pour le Logement vient en aide aux personnes exclues de l'accès au logement social. SNL leur apporte une solution temporaire de logement et les accompagne dans leur effort pour rebondir et parvenir à trouver une solution de logement durable.

À Marolles, SNL accueille chaque année 2 ou 3 nouveaux locataires qui arrivent, la plupart du temps les mains vides dans un logement non meublé. Il faut dans des délais très courts trouver ce qui répond le mieux à leurs besoins : réfrigérateur, micro-ondes, lave-linge, lit, table, chaise, etc...

Nous voudrions éviter que cette recherche d'objets utiles s'effectue dans l'urgence. Nous souhaitons abriter dans de bonnes conditions les affaires que des Marollais nous proposent tout au long de l'année.

Aussi, nous sommes à la recherche d'un local de la dimension d'un garage dans lequel pourraient être entreposés en permanence et gratuitement l'ensemble de ces objets.

Amis lecteurs, si vous disposez d'un tel local ou si vous voulez en savoir davantage, appelez Patrick LEBRUN au 01 64 56 21 15 ou envoyez-lui un courriel à snl.marolles@gmail.com
N'hésitez pas à en parler autour de vous.



Crescendo



Chants de Noël - Crescendo 2023

C'est avec un grand plaisir que **Crescendo a chanté les 9 et 10 décembre 2023 dans le cadre du salon de Noël 2023**. Tous les choristes ont, sans hésitation, répondu présents lorsque nous est parvenue la demande de la municipalité de chanter à l'occasion du salon de Noël.

C'est ainsi que **nous avons entonné onze chants de Noël** pour l'ensemble des exposants et du public du salon des talents cachés de la MJC.

Nous remercions cette dernière ainsi que tous les artistes et les spectateurs de leur cordial accueil. Merci également à la municipalité de nous avoir invités à participer à cet événement.

Nous sommes heureux d'avoir pu apporter de la bonne humeur et de la joie dans une actualité particulièrement morose.

Bonnes fêtes !

Acam



L'ACAM souhaite remercier toutes les personnes qui se sont impliquées de près ou de loin pour l'association pour cette année.

Bilan 2023 : - Salon du Bien-être et des pratiques éco-responsables - Opération fêtes des mères et pères - Soutien et présence de quelques membres à l'AMERICAN DAY des Wild Crew - Forum des associations - Octobre Rose - Téléthon 2023

Retrouvez nous en 2024 :

- Salon du bien-être et des pratiques éco-responsable
Samedi 23 14h-18h
et Dimanche 24 Mars
10h-17h
Salle des fêtes



- Salon des commerçants et artisans de Marolles
Dimanche 5 mai 2024, Salle des fêtes

Et toujours nos participations : Fêtes des mères/pères, forum des associations, Octobre Rose, Téléthon, un samedi par mois au marché.

Retrouver nous sur facebook : @acam91630

Sur instagram : @acam91630

Bonnes fêtes de fin d'année 2023 et à bientôt en 2024

L'atelier Creatik



Bonne année créative

L'atelier Créatik souhaite une excellente année créative à tous ses adhérents. Cette année encore nos 2 **formateurs de 3D Eva et Maël** encadrent les blenders pour les accompagner dans l'univers de la modélisation et l'art digital. Quant à **Benoît, notre formateur robotique**, il profite des nouveaux kits de Vex Robotics qui intègrent des caméras, pour faire travailler nos ingénieurs en herbe. 2024 sera l'année du retour à la belle époque avec la mise à disposition des marollais, de la reconstitution en 3D du château de Marolles détruit à la fin de la seconde guerre mondiale.

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook, Instagram et sur internet. Toute l'équipe vous souhaite une excellente année 2024.

La chorale St Georges-St Martin



Chorale Noël Michel

Belle rentrée pour la chorale saint Georges-saint Martin
La chorale saint Georges-saint Martin, accueille avec plaisir de nouveaux choristes !

N'hésitez plus et rejoignez-nous !

Notre groupe, très amical et convivial, inter-générationnel, chante la messe ainsi que toutes célébrations pour lesquelles vous l'aurez sollicité... mariages, baptêmes, obsèques...

Au cours de l'année, nous avons profité de moments joyeux, partages de repas, spectacle « Bernadette de Lourdes » et tout récemment participation au salon de Noël à la salle des fêtes avec interprétation de chants de Noël !

Contactez-nous !

Philippe des GARETS (le chef de chœur) 06 15 07 89 27

Françoise CHAUVANCY (la secrétaire) 06 10 91 94 80

chauvancy.francoise@free.fr



À l'invitation du gouvernement de la République de Corée une délégation de l'Association Nationale des Anciens et Amis des Forces Françaises de l'ONU et du Bataillon de Corée (ANAAFF/ONU Bataillon de Corée) s'est rendue en Corée du 23 au 29 juillet 2023 afin de participer à une semaine de célébration du 70^e anniversaire de l'armistice qui a mis fin le 27 juillet 1953 aux hostilités sur la péninsule coréenne.

La délégation française était regroupée autour de M. André DATCHARRY, 91 ans, ancien combattant du Bataillon Français des Nations Unies en Corée (BF ONU). Il était l'unique représentant des 3 421 volontaires Français du BF ONU ayant combattu pour la liberté de ce pays de 1950 à 1953, et dont 269 sont morts pour la France. Les autres membres de cette délégation étaient composés de M. Patrick BEAUDOUIN, Président de l'ANAAFF/ONU, ancien Maire et ancien Député de Saint Mandé, et de six représentants des familles de ces anciens combattants de Corée, dont le Marollais Vincent FAUVELL-CHAMPION (membre du comité directeur de l'ANAAFF/ONU et également membre de l'UNC) dont le père a servi au sein du BF ONU d'avril 1952 à juillet 1953 à la tête d'une section franco-coréenne.



L'accueil à l'aéroport

La visite d'un des lieux de combat du BF ONU

La délégation a visité le site d'Arrow Head dans la zone démilitarisée en compagnie de Madame Patricia MIRALLÈS, Secrétaire d'État aux anciens combattants et de la mémoire, et de Monsieur Philippe BERTOUX, ambassadeur de France à Séoul.



Le mouvement de terrain derrière la délégation est la côte 281 - Arrow Head

C'est dans cette zone dite du triangle de fer que le BF ONU s'est particulièrement illustré dans de durs combats de janvier à avril 1952, puis de juin à octobre 1952 et enfin de juin à juillet 1953. À plusieurs reprises le BF ONU a tenu une partie de la ligne principale du front au sein de la 2^e Division d'Infanterie. Notamment dans le secteur du T-Bone et pendant la bataille d'Arrow-Head d'octobre 1952.

Les Chinois avaient l'intention de s'engouffrer dans la plaine de Chorwon et de prendre Séoul. Les combats ont été d'une violence inouïe avec un matraquage de l'artillerie chinoise qui fut estimé à 8 000 obus par jour. Les assauts de la division chinoise échouèrent.

La visite du cimetière militaires des Nations Unies à Busan

La délégation s'est rendue à Busan dans un avion A 400 M Atlas de la mission Pégase de l'armée de l'air et de l'espace qui présentait en Corée son concept Airbus A330 MRTT avec six avions Rafale. Dans le carré militaire français du cimetière des Nations Unies à Busan, nous avons rendu un

hommage aux 44 volontaires du BF ONU qui y sont enterrés. Ce fut à nouveau un moment émouvant.



André DATCHARRY a retrouvé avec émotion la tombe d'un de ses camarades du BF ONU



Madame la Secrétaire d'État a accepté de poser avec trois des membres de la délégation

L'hommage de la République de Corée aux 22 nations qui lui ont porté secours

Tandis qu'à l'occasion de la commémoration de l'armistice du 27 juillet 1953, la Corée du Nord organisait un classique défilé militaire en nocturne sur la grande place Kim Il-sung à Puyong-Yang devant les délégations chinoise et russe, à contrario Monsieur Yoon SUK YEOL, le Président de la République de Corée conviait dans l'immense Palais des Congrès du Busan International Film Festival plus de 4 000 invités, dont les représentants des délégations des 22 Nations ayant participé au conflit, pour célébrer dans la joie la fin du conflit avec un spectacle grandiose qui était télévisé en direct. Le spectacle d'une durée de deux heures a été dédié à tous les combattants des pays des Nations Unies qui se sont sacrifiés pour un pays qu'ils ne connaissaient pas. Notre représentant, Monsieur André DATCHARRY est monté sur scène et a été accueilli avec enthousiasme comme tous les anciens combattants des 22 autres Nations par le Président de la République de Corée.

La soirée a été animée par des acteurs, des chanteurs, des musiciens, des chorales et a fini en apothéose en entonnant le chant de tradition *Airang* en se mêlant avec un autre chant bien connu *Amazing Grace*. De tels chants ne laissent personne indifférent.

Ces trois temps forts relatent partiellement l'ambiance qui régnait en République de Corée du Sud. L'engouement et la gentillesse des Coréens sont sans aucun doute comparables à celles de Français qui accueillent chaque année les alliés qui commémorent le débarquement de Normandie. Vue d'Europe la Guerre de Corée est une guerre oubliée. Mais, il est bon de se rappeler : la liberté a un prix - celui du sang. Le BF ONU a perdu 269 volontaires pendant la Guerre de Corée. La Guerre en Ukraine aux portes de l'Europe, nous rappelle chaque jour combien coûte le prix de la Liberté.

Vincent FAUVELL-CHAMPION
Membre de l'UNC Section de Cheptainville, Guibeville,
Leudeville, et Marolles-en-Hurepoix



Histoire de la flamme sous l'arc de triomphe

Tout de suite après la guerre, trois anciens combattants vont être à l'origine de la flamme qui brûle sous l'Arc de Triomphe aux côtés du soldat inconnu.

L'un est un sculpteur très connu pour ses réalisations (en particulier de monuments aux morts, en hommage aux milliers de tués de la Grande Guerre). On peut penser que ce sculpteur est Grégoire CALVET, qui en 1921 a eu le premier une « idée de génie », comme il l'évoque dans un journal local de l'époque : mettre une veilleuse à côté de la tombe du soldat inconnu pour qu'elle veille sur lui et ne le laisse jamais seul.

On trouve aussi un autre ancien combattant : Augustin BÉAUD (1871-1965), Président du Conseil Général de la Seine et conseiller de Paris. En 1948 à Panossas (Isère) à la fin d'un discours, il raconte l'idée qui lui est venue un soir de Toussaint 1922, alors qu'il était venu s'incliner sur la tombe du soldat inconnu. **Afin d'honorer tous les morts, Il faudrait chaque année allumer deux petites flammes de chaque côté du soldat inconnu.** Il en fit la proposition en ces termes au Conseil de la ville de Paris : « pendant la nuit de la Toussaint, veille de la fête des morts, la ville de Paris, répondant au sentiment de piété nationale à l'égard du plus grand de tous les morts, allumera et entretiendra 2 torchères sous l'Arc de Triomphe, devant la tombe du soldat inconnu ». À la séance du 12 juillet 1923, la proposition fut adoptée à l'unanimité. Cette disposition fut effective à la Toussaint 1923 et se perpétua jusque dans les années 1980.

Gabriel BOISSY est né en Corrèze au Lonzac le 26 février 1879 dans une famille modeste. Après des études secondaires effectuées dans plusieurs établissements, il arrive à Paris en 1900 pour suivre des cours à la Sorbonne, au Collège de France et à l'école du Louvre. Rapidement il s'oriente vers la critique théâtrale en participant à différentes revues. La Grande Guerre le rattrape ; il est mobilisé comme caporal au 81^e régiment d'infanterie. Il participe aux combats et poursuit son métier de journaliste en faisant remonter vers l'arrière les événements non soumis à la censure. Il combattra à Verdun et sur d'autres théâtres d'opération où il sera grièvement blessé.

C'était un premier pas vers une flamme qui ne s'éteindrait pas, souhait émis par le Général GOURAUD, alors gouverneur de Paris et grand mutilé de Guerre.

Dès 1923, l'idée est reprise par Gustave BOISSY, critique littéraire et journaliste au journal « L'Intransigeant » et par l'écrivain Jacques PÉRICARD. Gabriel BOISSY propose :

« Il faudrait qu'une lumière marque constamment ce lieu symbolique... non point une lumière électrique, sèche, fixe et froide, qui se confond avec le luminaire environnant mais suspendue à un fil invisible ou supportée par un trépied massif, une flamme dansante, une petite flamme palpitante, émergeant d'une lampe d'argile garnie de l'huile traditionnelle ».

Sous l'impulsion de deux ministres : André MAGINOT à la Guerre et Léon BÉRARD à l'Instruction publique, secondés par Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, un concours d'architecte est lancé, remporté par Henri FAVIER qui imagine la flamme sortant de la gueule d'un canon braqué vers le ciel, encadré dans un bouclier renversé dont la surface ciselée est constituée par des épées formant une étoile. **L'ensemble sera réalisé dans un temps record par Edgard BRANDT, ferronnier d'art, qui à l'origine souhaitait rester anonyme, pari difficile à tenir.**

Journée du 11 novembre 1923

L'ensemble installé, la flamme est allumée pour la première fois le 11 novembre 1923 par M. André MAGINOT, ministre de la Guerre.

Elle ne devait plus s'éteindre, réalisant ainsi le vœu de Gabriel BOISSY : *« La flamme comme un feu follet, jaillira du sol. Elle sera comme l'âme résurgente du mort. Elle palpitera, elle veillera ; sa palpitation atteindra ce haut résultat de contraindre tous les passants à une seconde de recueillement. Cette seconde les incitera à un rapide examen de conscience, à ce rappel des vertus nécessaires lorsque le devenir, l'honneur ou la simple nécessité nous appellent ».*

Le souhait du général GOURAUD va être pérennisé par deux anciens combattants : Jacques PÉRICARD et Maurice BRUNET ; grâce à Léon BAILLY directeur du journal « L'Intransigeant » qui allait mettre à leur disposition un bureau au siège du journal, ils allaient organiser « le Culte de la Flamme ».

Bientôt 150 associations d'anciens combattants allaient se porter volontaires pour venir à tour de rôle ranimer la Flamme. Ainsi allait naître « L'Association de la Flamme sous l'Arc de Triomphe ». Elle sera fondée en 1925, déclarée en 1930.

Elle désignera comme premier Président le Général GOURAUD qui le restera jusqu'en 1946 date de sa mort.

Aujourd'hui l'association est présidée par le Général de Corps d'armée : Christophe de Saint Chamas.

La cérémonie du Ravivage

Depuis le 11 novembre 1923, tous les soirs, à 18 h 30, la Flamme est ravivée par des représentants d'associations selon un planning établi par le Comité de la Flamme.

Un cérémonial précis est observé.

Chaque jour, au moins deux membres du Comité, des Commissaires, sont désignés pour accueillir les associations et ordonnancer la cérémonie. Les associations se réunissent soit au carrefour Champs-Élysées-Balzac, soit en haut des Champs-Élysées ou encore directement sur le terre-plein de l'Arc lorsqu'elles sont peu nombreuses.

Elles sont alors conduites, en défilant jusque sous l'Arc de Triomphe, porteurs de gerbes en tête, suivis des porte-drapeaux et des membres de l'association, empruntant l'allée centrale dans l'axe des Champs-Élysées. Les participants prennent place de part et d'autre de la Dalle Sacrée et les porte-drapeaux sont disposés en cercle sur la face ouest de la Dalle.

Auparavant, le Commissaire et le Gardien de service ont fait mettre en place le drapeau de « La Flamme », le clairon et le tambour de la Garde Républicaine. Enfin, le Commissaire de la Flamme et les Présidents d'Associations rejoignent la Dalle, leur remontée est accompagnée par la sonnerie « La Flamme ».

Les délégations sont alors invitées à déposer leur gerbe, puis en se plaçant à hauteur de la Flamme, le Commissaire transmet au président le glaive en l'invitant à faire le geste de ravivage.

La sonnerie « Aux Morts » retentit, les drapeaux s'inclinent, une minute de silence est observée. Lorsqu'une musique militaire (ou autre) est présente, la sonnerie « Aux Morts » est suivie du refrain de la Marseillaise.

Le président accompagné des autorités présentes vont ensemble signer le Livre d'Or, puis dans un geste fraternel, saluer les porte-drapeaux, les Commissaires de la Flamme présents, les membres des associations et les invités alignés le long de la Dalle.

Tous se retrouvent au « pied » de la Tombe et les musiciens jouent l'hymne « Honneur au Soldat Inconnu ». Ils sont ensuite accompagnés aux chaînes par le Commissaire de service alors que la musique sonne « La Flamme ». Ce rituel est le même lorsque le Général, Président de « La Flamme sous l'Arc de Triomphe » est présent. Les délégations sont alors invitées à signer le Livre d'Or.

Jacques BARDET

MJC

1^{ER} VIDE GRENIER DE LA MJC

Succès ce samedi 4 novembre pour cette première édition du vide grenier avec une quarantaine de stands.

Nous aurons plaisir à vous retrouver fin septembre 2024.

APRÈS-MIDI DANSANT

Après-midi dansant organisé le 05 novembre par la MJC ou nous avons vu de nombreux danseurs expérimentés ou de simples danseurs venus passer un agréable après-midi entre amis, voisins au son de tous les rythmes : Madison, Valse, Paso Doble, Tango, Rock, salsa, rumba etc...

Une ambiance familiale ponctuée par des gâteaux à gogo... et surtout par une demande générale de renouveler régulièrement d'avoir eu cette bonne idée d'organiser cet après-midi de danse à Marolles.



Nous vous attendons nombreux
le samedi 27 Janvier
à la Salle des Fêtes
à partir de 19h.

LES ATELIERS REPAR CAFE

Cette nouvelle activité de la MJC ouverte en septembre dernier, connaît un franc succès. Outre l'ambiance sympathique, les petits gâteaux et le café, des bénévoles expérimentés en bricolage aident à trouver et réparer la panne de votre appareil.

ATELIER CUISINE CORÉENNE

Une nouveauté à la MJC avec cet atelier cuisine coréenne qui s'est déroulé le 7 novembre. Une découverte de saveurs lointaines. Tout commence par l'épluchage, puis cuisson, pour finir de déguster ensemble ces délicieux mets.

TÉLÉTHON

Représentation de Danse Moderne, Hip hop, et Zumba. Avec la présence des Clubs Féminin et Fil Aiguille.

SALON DES TALENTS CACHÉS

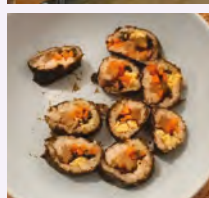
Une fois de plus les Marolles et Marollais étaient au rendez vous pour ce salon de créations. Un moment toujours attendu pour dénicher le petit cadeau fait maison.

Malgré une météo pluvieuse le Père Noël a fait une petite apparition, petits et grands sont toujours ravis de le revoir.

Rendez-vous l'an prochain.

ACTIVITÉ BABYGYM

Une activité où nos petits adhérents « s'éclatent » avec les parcours installés par Chloé aidée de Léna notre tremplin citoyen. Une heure durant laquelle le petit bout chou accompagné de Maman, ou Papa, découvre une activité de gymnastique adaptée à son âge. Ludique, cette pratique vise à développer la motricité des petits à travers divers exercices que Chloé le professeur propose.





APPEL AUX TREMPLINS CITOYENS

Nous recherchons des Jeunes entre 15 et 20 ans motivés pour rejoindre notre association.

Contact mjc.marolles@orange.fr

La MJC propose un large panel d'Activités pour satisfaire aux besoins des Marolaises et Marollais, et en assurer le bon déroulement et la pérennité. La MJC lance un APPEL à toutes celles et ceux qui auraient quelques heures à nous consacrer. Nous serons très heureuses de les accueillir et d'en discuter.

Contact mjc.marolles@orange.fr



LE MOT DU BUREAU

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur implication sur toutes nos manifestations, ainsi qu'à la municipalité.

Les membres du bureau, membres du Conseil d'Administration vous souhaitent une belle et heureuse Année 2024.

Suivez les évènements de la MJC

L'agrandissement du centre de loisirs



Avant



Après



Avant

Le projet phare 2023 de la commune est l'agrandissement et la réhabilitation du centre de loisirs.

L'ancien bâtiment de la caserne des pompiers a été abattu, compte tenu de sa fragilité, mise en évidence lors d'une étude, pour pouvoir édifier l'extension. Afin de garder le charme du site, les pierres de meulière de l'ancienne bâtisse ont été conservées puis reposées sur le nouveau bâtiment.

Celui-ci dispose désormais de 2 étages pour une superficie totale de 170m².

Au rez de chaussée, dans la partie extension, ont été créées : 1 grande salle d'activité qui peut être divisée en 2 et 1 entrée avec SAS pour garantir un meilleur accueil des enfants et de leurs parents.

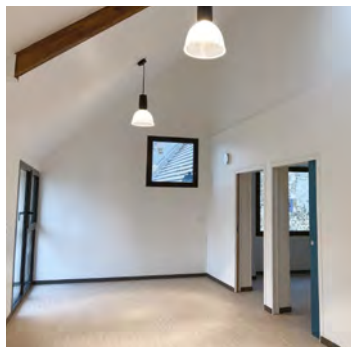
Dans la partie existante, de nouveaux sanitaires filles ont été créés ainsi qu'une infirmerie équipée d'une douche, des WC PMR et une 2^e douche. Les sanitaires garçons ont été réhabilités.

Au 1^{er} étage ont été réalisés : 4 salles d'activités, 1 office pour le goûter équipé de matériel professionnel pour y organiser des activités culinaires de qualité, 1 dortoir. Les sanitaires maternels ont été réhabilités et 1 sanitaire PMR a été créé.

Au 2^e étage a été créée : 1 grande salle réservée au personnel, avec kitchenette, douche et sanitaire.



Avant



Après



Avant



Après



Avant



Après

La liaison entre le centre de loisirs et la halte-garderie a été supprimée. Un escalier extérieur a été créé sur mesure et installé dans le cadre des normes d'évacuation mais également pour accéder au R+2 dans les salles de stockage et d'archives.

Ce nouvel équipement va permettre d'améliorer le confort des utilisateurs et de répondre aux obligations réglementaires (règles liées à l'accessibilité, à la capacité d'accueil...).

Pour permettre aux enfants et aux usagers des équipements de la ferme de circuler en toute sécurité, la cour de la ferme restera piétonne.

Un parking public est en cours de réalisation à l'arrière de la ferme, à l'entrée du lotissement Windsor, avec un accès piéton à la cour.

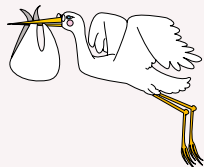
Avant la finalisation du chantier Windsor, le stationnement devra s'effectuer Grande rue et aux abords de l'église et de la route d'Évry.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le trottoir devant le nouveau bâtiment sera réfectionné avec un enrobé neuf et des barrières seront posées afin de sécuriser les piétons.

Naissances

09/09 Nesrine MAKLOUFI
 10/09 Keyssi FREGUIS
 13/09 Gabriel DUSSOT
 24/09 Sally DIABY
 25/09 Layen LEROY
 05/10 Kiara MARIANADIN
 23/10 Mewen BORET
 29/10 Lucas VINCENT
 02/11 Albane COUADE
 03/11 Idris BEN SAID
 14/11 Noé MASNIERES
 15/11 Giulia DELALANDE
 04/12 Malorie DAURAT
 07/12 Tania GARAU
 10/12 Manhoé NGUYEN LEREBOURS



Décès

13/04 Yves CAPESTAN
 08/09 Frédéric FRIQUET
 18/09 Jean LECLERC
 20/09 Patrick PONCIN
 15/11 Ginette OLIVIER
 06/12 Christiane HENRY
 10/12 Marie-Andrée SINCERE
 27/12 Monique BRETONNIÈRE
 2024 :
 01/01 Roméo PETRILLI



Toutes nos sincères condoléances aux familles

Règle :

Dans l'Info' mag ne figurent que (et si les familles ne s'y opposent pas) :

- Les avis de décès survenus à Marolles (que les personnes soient ou pas natives de Marolles) et dont, par principe, nous avons connaissance.
- Les avis de décès des personnes domiciliées à Marolles, mais survenus hors Marolles ; dans ce cas, nous recevons l'avis émis par la commune où le décès est survenu.

Mariages

23/09 Patrick POLLUX & Laura DELAPORTE
 23/09 Jean-Paul PORTIER & Isabelle GUILLAUME

Félicitations aux heureux mariés



TRIBUNES

MAROLLES ENSEMBLE

Vous le savez, aux grands discours, nous préférons l'action lancée après mûre réflexion et concertation : il en est ainsi de l'extension du centre de loisirs en voie d'achèvement. Un travail ardu et collaboratif a permis d'atteindre le **résultat souhaité** tout en limitant la dépense grâce aux subventions.

Nous procéderons de même pour les futurs projets : suite de réhabilitation de la salle des fêtes, réutilisation de l'ancien bâtiment de la Poste...

Développement durable et économies d'énergie : l'État vient de décider d'intensifier les actions en faveur des énergies renouvelables et de récupération. Nous ne pouvons que nous en réjouir : nous avons toujours favorisé la meilleure énergie, celle **non consommée**, et ce, grâce à des actions **techniques** (isolation, régulation, programmation, ...) et **comportementales**, pas les plus faciles à faire comprendre : chauffer moins, ne pas chauffer des espaces inoccupés, ...

Le dérèglement climatique nous conduit à réduire vite nos consommations d'énergies fossiles, d'où notre insistance à développer les circulations douces. Et nous profiterons de la révision du Plan local d'Urbanisme (PLU) pour accélérer la tendance en incitant le recours à toute technique efficace et éprouvée de réduction de consommation ; ceci n'est plus seulement souhaitable mais simplement nécessaire pour préserver notre environnement de vie.

La vie, profitons-en, en famille, avec les proches et en paix.

Nous vous souhaitons une belle année 2024.

Les élus de Marolles Ensemble

MAROLLES, UN DÉFI POUR L'AVENIR

Chères Marollaises, chers Marollais,
 L'ensemble des élus du groupe Marolles, un défi pour l'avenir vous souhaite une excellente année 2024 pour vous et vos proches. Plus largement, nous espérons que le contexte international s'apaise et que le coût de la vie cesse d'augmenter.

A mi-mandat, nous pouvons commencer un bilan de l'action de la majorité :

- Construction de logements SANS concertation avec les Marollais
- Aucun groupe de travail avec les élus sur la politique jeunesse et disparition de la structure Atlan 13
- Pas d'anticipation sur les effectifs des écoles des nouvelles constructions
- Pas de nouveaux équipements pour le monde associatif alors que les besoins sont présents
- Pas de plan de circulation à l'échelle de la commune afin de développer une circulation alternative
- Pas d'anticipation des besoins avec la mise en place d'un véritable Plan Pluriannuel d'Investissements
- Aucune réflexion sur la mise en place d'îlot de fraîcheur
- Dégradation de la qualité de vie à la Résidence pour Personnes Agées

Nous sommes force de proposition et nous tenons à être présents à chaque commission et proposons notre aide mais les décisions sont prises en amont des commissions sans réel groupe de travail (ou sans nous convier ?)

Il semble que souvent les priorités de l'équipe municipale ne soient pas celles des habitants.

En effet, nous avons besoin d'équipements supplémentaires pour nos associations, de circulations douces, de développer les énergies renouvelables, d'accompagner nos jeunes dans la vie, de prendre soins de nos aînés et de redonner une dynamique à notre ville afin que chacun s'y sente bien.

Compte tenu du contexte, nous avons officiellement proposé au dernier Conseil Municipal la pose d'une plaque pour les victimes du terrorisme et cela a été approuvé par l'ensemble du Conseil.

Nous vous renouvelons tous nos vœux pour cette nouvelle année, que la santé et le bonheur soient au rendez-vous.

Pour le groupe Marolles, un défi pour l'avenir

N MURAIL, I GOLDSPIEGEL, S LEONARD,
 F CHAUVANCY, C TUSSIOT

MAROLLES, NOUS RESSEMBLE.
 MAROLLES, NOUS RASSEMBLE
 Groupe Marolles Fort et Vert

Le groupe Marolles Fort et Vert souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, à l'ensembles des citoyennes et citoyens...

Rappel aux petits Marollais, soyez sages et gentils avec vos parents, camarades et professeurs, travaillez à l'École... et le Père Noël n'oubliera pas de remplir vos chaussons de beaux cadeaux... Cela vaut également pour les adultes. Espérons que la nouvelle année nous apporte la santé, la Paix...

Joyeuses fêtes à toutes et tous.

MUNICIPAL

• Mairie	1 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 14 40
• Police municipale		01 69 14 14 53
• Résidence du Parc	6 bis chemin de la Poste	01 64 56 09 67
• COSEC - Gymnase	Avenue du Lieutenant Agoutin	01 69 14 85 10
• Centre de Loisirs/Garderie	1 Grande Rue	01 64 56 27 30
<i>Réservation/annulation du Centre de Loisirs et du restaurant scolaire - Mairie</i>		
• Médiathèque	3 Grande Rue	01 69 14 14 40
• ATLAN 13 (Structure jeunesse)	Stade - https://www.atlan13.fr	01 64 56 87 66

ENSEIGNEMENT

• École maternelle du Parc de Gaillon	Rue de Gaillon - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 78 83 02 53
• École maternelle Roger Vivier	1 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 69 14 83 51
• École élémentaire Roger Vivier	Rue du Marché - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 78 83 01 87
• Collège Saint-Exupéry	Rue du Potager - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 64 56 26 36
• Lycée Jean-Pierre Timbaud	4 rue Henri Douard - 91223 Brétigny-sur-Orge	01 60 85 50 00
• Lycée Michelet	2 boulevard Abel Cornaton - 91290 ARPAGON	01 60 83 97 63
• Lycée Cassin	17 rue Jean Moulin - 91290 ARPAGON	01 60 83 29 09

INTERCOMMUNAL

• Bassin nautique La Norville	1 Chemin de la Garenne	01 64 90 20 64
• Piscine des 3 vallées Breuillet	3 Rue des Prairies	01 64 58 56 56
• Piscine Saint-Michel-sur-Orge	Route de Monthéry	01 69 80 96 16
• Piscine Morsang-sur-Orge	Allée des Pervenches	01 69 46 09 59
• Piscine Brétigny-sur-Orge	4 rue Henri Douard	01 60 84 67 21
• Espace nautique Sainte-Geneviève-des-Bois	40 Avenue Jacques Duclos	01 69 25 59 95

Retrouvez les horaires des piscines sur le site internet de Cœur Essonne.

• Halte-Garderie « La Farandole »	1 Grande Rue	01 60 84 67 21
• Ramassage des déchets - Siredom	0 800 293 991	

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Géré par la Communauté d'agglomération de Cœur d'Essonne.

MÉDICAL

• CABINET DE PSYCHOTHÉRAPIE M. DAUVERGNE	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 87 61 23 81
• CHIRURGIENS DENTISTES M. et Mme SERROR (assistés du Dr YEDJER)	17 bis avenue Charles de Gaulle	01 64 56 95 39
• INFIRMIÈRES LIBÉRALES DE MAROLLES Mme DESSENOIX / Mme GLADKOWSKI / Mme JAOUEN / Mme PELTI	1 rue Eugène Brou	06 14 45 38 90
• LABORATOIRE / ANALYSES MÉDICALES Cerb Alliance	7 Grande Rue	01 64 56 85 72
• MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES Mme Crépeaux-Rougerie	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 90 06
Mme ROBIC / Mlle GINESTAR	31 Grande Rue	01 69 14 86 30
• MÉDECINS Dr Canivez	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 17 72
Dr De Rivas	7 rue Eugène Brou	01 64 56 17 74
• NATUROPATHE Mme Chattry (Naturopathe)	11 place de l'église	06 69 64 96 69
• NATUROPATHE / IRIDOLOGUE Mme Berritz	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale) www.lespepitesdematanuro.com	06 58 35 38 00
• OSTÉOPATHES Mlle Tressens-Fedou	1 rue Eugène Brou	01 64 56 50 96
Mme Girard	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 14 42 63 70
• PÉDICURES - PODOLOGUES - RÉFLEXOLOGUES Mme Couturier	4 bis Grande Rue	01 69 01 42 02
Mme Frot	1 rue Eugène Brou	01 64 56 66 03
• PHARMACIES Mme Cesa	36 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 80 70
M. Maudet	31 Grande Rue	01 69 14 89 49
• PSYCHOLOGUE Mme Sébille	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 98 33 00 88
• SÂGE-FEMME Mme Bedet	1 rue Louis Blériot (Maison médicale) / anne.bedet.sf@free.fr	07 67 06 10 20
• SOPHROLOGUE Mme Delamotte	12 avenue des Limosins	06 03 36 83 70
Mme Talleux	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale) contact@isabellelalleuxsophrologue.fr	06 12 48 08 86
• SOPHROLOGUE - HYPNOTHÉRAPEUTE Mme Gaudin	7 route de Cheptainville	07 61 54 15 63
• VÉTÉRINAIRES Dr Lamour et Dr Plassard	30 avenue Charles de Gaulle	01 64 56 05 05

AUTRES

• MAGNÉTISME Mme Dumont	25 bis rue des pins	06 76 82 87 24
Mme Rouleau	"Conscience Infinie"	06 74 11 41 04
• MASSAGE DE BIEN-ÊTRE Gena Massage	À domicile	06 52 14 91 71
M. HERBIN	À domicile / zenhandmassage@gmail.com	06 60 32 84 63
• ASSISTANTE JURIDIQUE	Au CCAS, sur RDV, le 3 ^e vendredi de chaque mois	01 69 78 09 19
• ASSISTANTE SOCIALE	Maison des Solidarités	01 69 17 14 40
	Au CCAS, sur RDV, 1 mardi sur 2	
• SÉCURITÉ SOCIALE	91040 Évry Cedex	36 46

CULTE

• Catholique - Père Thomas Moto Kalunga		01 69 14 80 22
Association Interparoissiale : Vincent Pannetier assipMarolles@gmail.com		
• Église Protestante Évangélique - Pasteur : Raffi Azrak		06 52 68 02 39
Correspondante locale : Annyvonne Machut 01 64 56 90 66 ou 06 74 31 55 63		
Chaque dimanche à 10h30 au 2A rue Pierre Mendes France à Brétigny-sur-Orge		
• Église Protestante Unie de France Vallée de l'Orge		01 60 15 18 23
Pasteur : Guy-Bertrand NGOUGO FOTSO et correspondante locale : Monique Meunier 01 69 14 80 75		

URGENCES

• SMS : 114

Pour tous ceux qui ont des difficultés pour entendre et parler

• Urgence médicale : 15

• Pompiers : 18

• Samu : 15

• Police : 17

• Police municipale : 01 69 14 14 53

• Gendarmerie nationale : 01 64 56 18 03

rue du Potager

• Pharmacie de garde :

Contactez le commissariat d'Arpajon

au 01 69 26 19 70 / monpharmacien-idf.fr

• S.O.S. Dentaire : 01 43 37 51 00

• SOS Harcèlement : 3018

(également via Messenger et WhatsApp)

• S.O.S. Œil : 01 40 92 93 94

• S.O.S. Médecins : 0 826 88 91 91

• Accueil téléphonique de l'enfant en danger

119 - <http://www.allo119.gouv.fr>

• Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116 000

• Violences faites aux femmes :

01 70 58 93 30

• Violences femmes info : 39 19

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide#>

• Dépannage ENEDIS : 09 72 67 50 91

• Dépannage GRDF 24h/24 et 7j/7

0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

• Eau Cœur d'Essonne : 0 800 500 191

20 rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge

DIVERS

• Caisse d'Épargne 16 Grande Rue 0 821 010 407

(appel à 0,12€ TTC/mn maxi)

• Crédit Agricole 7 Grande Rue 01 69 14 13 80

• Hôtel des Impôts 01 69 26 84 00

et recette perception

29 avenue du Général de Gaulle à Arpajon

Fermé les jeudis après-midis

• La Poste Grande Rue 3631 (Numéro vert)

Du mardi au vendredi de 9h à 12h

et de 14h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h.

• SNCF Transilien 36 58

(0,25 € TTC/mn)

LIENS INTERNET

• Service public

Accueil Particuliers | Service-public.fr

<https://www.service-public.fr>

• Essonne numérique

(déploiement de la fibre optique pour un réseau très haut débit)

Testez votre éligibilité ! | EssonneNumerique.com

(essonnenumerique.com)

<http://essonnenumerique.com/suis-je-eligible/>

[calendrier-de-deploiement/](http://essonnenumerique.com/calendrier-de-deploiement/)



**Et si on parlait
de vos projets
immobiliers ?**

Vincent ANDRADE
Conseiller immobilier
06 50 62 08 10
vincent.andrade@capifrance.fr



Et - Vincent ANDRADE - Agent Commercial IMMO - 423 308 764 0004 - EPRF



- INFORMATIQUE -

M2i
Solutions informatiques

Particuliers et entreprises

- Installation et dépannage
- Récupération de données
- Vidéosurveillance et alarmes
- Vente de matériels et logiciels



services@informatique-m2i.fr
5 ter chemin de la marnière
ZA de la marnière
91630 MAROLLES EN HUREPOIX

Tél : 01.64.90.55.58

Bruno NOËL
S.A.R.L.

PEINTURE - DÉCORATION
RAVALEMENTS - VITRERIE
REVÊTEMENTS SOLS & MURS

Tél. : 01 60 82 04 33 - Fax : 01 60 82 29 35
Email : sarl.bruno.noel@gmail.com
5 Chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix



SFRE
TRAVAUX PUBLICS
VRD

ZONE INDUSTRIELLE
35 avenue des Grenots
91150 ETAMPES

☎ 01 69 78 19 90
✉ sfre@sfre.fr

**CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE
COUVERTURE - ZINGUERIE**

Sic CHATEAU - PATTARO

Tél : **01 69 14 82 67** Fax : **01 64 56 28 11**
Siret : 337 766 042 00036 e-mail : chateau.pattaro@wanadoo.fr
Adresse : 12 Grande Rue - 91630 AVRAINVILLE

**DÉPANNAGE CHAUDIÈRES FUEL ET GAZ
CONTRAT D'ENTRETIEN - PIÈCES DÉTACHÉES - SAV**

DÉPAN'EAU-GAZ

Tél : **01 60 82 39 78** Fax : **01 64 56 28 11**
Siret : 337 679 434 00021 e-mail : depan.eau-gaz2@wanadoo.fr

Orpi

Julie SERRAIT
Directrice
06 71 97 13 72
j.serrait@orpi.com

Sébastien JOLY
Conseiller immobilier
07 50 82 39 02
sjoly.agenceducolombier@orpi.com

Agence Du Colombier
4B Grande Rue
91630 Marolles-en-Hurepoix
01 60 80 04 14
www.orpi.com/agenceducolombier

Vous souhaitez intégrer votre publicité dans l'InfoMag ?

Contactez le service communication,
par téléphone au 01 69 14 14 40 ou par mail à
communication@marolles-en-hurepoix.fr

Tarifs des encarts pour 1/8° de page : 182,50 € la parution ou 490 € l'année pour 3 parutions

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY



Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains,
Equipements collectifs,
Travaux routiers & particuliers,
Equipements industriels & logistiques



ZA du Chênet - 6, Rue de la Montagne de Maisse
91490 MILLY LA FORET

Tél. : 01 64 98 03 83 - www.tpssoisy.fr - Email : tpssoisy@tpssoisy.fr



Vous souhaitez
vendre ou acquérir
un bien immobilier ?

N'hésitez pas à me contacter
Geneviève de ZANET
01 64 56 90 90 - 06 77 52 85 79

AVIS DE VALEUR OFFERT

Mail : isg.marolles@wanadoo.fr - Site : isgmarolles.com
RCS EVRY A 403 213 978 - Carte prof. 722 589 Evry



Floralia

Toutes compositions florales
Naissances Mariages Décès

15 avenue Charles de Gaulle
91630 Marolles-en-Hurepoix

CB par téléphone

Tél. : 01 64 56 91 08

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



LA CONFIANCE À DOMICILE

Portage de repas à domicile

Des repas 7j/7
ou les jours de votre choix



2 gammes au choix :



Un choix de menus
« comme chez le traiteur »



Des menus traditionnels,
« comme à la maison »

Agence
Sud Essonne
09 82 31 91 01

www.les-menus-services.com



AVEZ-VOUS PENSÉ AU VIAGER ?

La solution immobilière
pour mieux vivre votre retraite

Anticiper aujourd'hui, pour prévoir demain ! 🏠

Et si vous perceviez un complément de revenu, sans rien changer à vos habitudes? 🏠

Avec la vente viagère, c'est possible : vous continuez de vivre dans votre appartement/maison tout en touchant une rente.

Etude personnalisée GRATUITE!



Et si on parlait
de vos projets
immobiliers ?

Vincent ANDRADE
Conseiller Immobilier

06 50 62 08 10

vincent.andrade@capifrance.fr

